

MONTREAL

MAI

1910



XXVI*

ANNÉE

No 5

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X*

Des fleurs, des fleurs

POUR LE MOIS DE MARIE



D

ES fleurs ! Des fleurs ! encor des fleurs pour notre Mère !
Marie aime les fleurs !



Mais quelle fleur à ses regards est la plus chère ?
Tant de fraîches couleurs
En ce beau mois des fleurs émaillent la prairie !
Tous leurs parfums sont doux !
Quelle fleur devons-nous apporter à Marie ?

Des fleurs ! des fleurs ! toutes les fleurs à ses genoux !
Qu'on les coupe et les donne !

O Mère, ô Vierge, c'est la rose, croyons-nous,
 Qui le mieux vous couronne :
 Cette reine des fleurs marque en notre idéal
 L'amour et le martyr,
 Et met à votre front un ornement royal.

Des fleurs ! Des fleurs ! Donnez vos fleurs et leur
 Jardins, parcs et grands bois ! [sourire,

Corolles de satin léger où le zéphyre,
 En cet aimable mois,
 Souffle de frais parfums et distille la sève,
 Fleurs des prés ou des champs,
 Que votre encens très-doux vers la Vierge s'élève ;

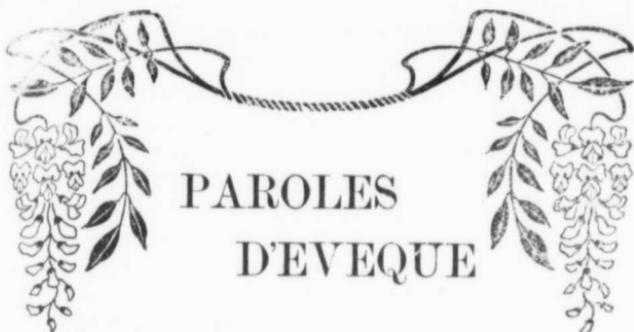
Qu'il soit un souvenir, pour Elle, de nos chants,
 Et comme une caresse.

Mais surtout que nos fleurs, en symboles touchants,
 Aux yeux de sa tendresse,
 Soient comme la présence amoureuse des cœurs
 De tous les serviteurs
 Qu'ont à jamais acquis ses divines grandeurs !

Que nous-mêmes soyons des fleurs ! Des fleurs, des
 Pour la Reine des Cœurs. [fleurs !

GABRIELLE VUILLIER
 (*Aspirations religieuses*)





PAROLES D'ÉVÊQUE

Mgr Dadolle, Evêque de Dijon, très dévoué au Tiers-Ordre, prononçait à l'assemblée générale des Tertiaires de sa ville épiscopale, le 4 octobre dernier, l'intéressante allocution suivante dont nos lecteurs savoureront la doctrine si franciscaine et le charme vraiment séraphique.



ORSQUE je me suis demandé de quelle parole je vous entretiendrais, je me suis rappelé que je vous ai déjà parlé de Saint François et de la pauvreté ; l'an dernier je vous ai parlé de son inépuisable bonté ; cette année, j'ai puisé mon inspiration dans le XII^e chapitre du II^e livre de l'*Imitation*, chapitre qui a pour titre : « *De regia via sancte Crucis*, de la voie royale de la Croix. » Là, notre séraphique Père est dépeint en perfection ; là, il s'offre en parfait modèle à ses enfants.



« Chemin royal. » Le roi qui a ouvert ce chemin, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ. On eût bien étonné les rois d'avant son avènement si on leur eût offert de donner leur nom au chemin de la vie qui s'appelle le *Chemin de la Croix*. Après que Jésus l'eut ouvert, quelques âmes s'y précipitèrent, mais l'entraînement ne dura pas longtemps, et bientôt la tiédeur fournit la matière du onzième chapitre de ce deuxième livre, chapitre qui a pour titre ; « *De paucitate amatorum Crucis Jesu*, du petit nombre de ceux qui aiment la croix de Jésus. » Si bien qu'au douzième siècle ; la divine Providence jugea nécessaire, pour réaccréditer ce chemin, de susciter un vice-roi du chemin royal de la croix, et ce fut Saint François.

Après avoir posé le principe fondamental de ce chemin, au début de ce douzième chapitre que j'ai choisi pour cadre de ma causerie, l'auteur de l'*Imitation* s'exalte lui-même en célébrant la beauté de la croix : « Dans la croix est le salut, dans la croix la vie, dans la croix la protection contre les ennemis . . . Dans la croix est la force de l'âme, dans la croix la joie de l'esprit, la consommation de la vertu, la perfection de la sainteté. » Cet hymne à la croix, mais c'est notre Saint François tout entier.

Avec le pieux auteur de l'*Imitation*, Saint François déclare que la croix est inévitable. Vous ne pouvez la fuir, quelque part que vous alliez, puisque partout où vous irez vous vous porterez et vous vous trouverez toujours vous-même. Elevez-vous, abaissez-vous, sortez de vous-même, rentrez-y : toujours vous trouverez la croix.

Au moment de sa conversion, des amis disaient à Saint François : « Tu abandonnes les fleurs pour les épines. — Non pas, répondit notre séraphique Père, les épines sont partout, mais elles deviennent des fleurs pour ceux qui les acceptent d'un cœur chrétien ; au contraire, elles deviennent des aiguillons pour ceux qui veulent les éviter, et encore ils n'y arrivent pas. » Saint Augustin avait déjà dit : « Le fardeau du Christ a des ailes, et il porte ceux qui le portent. » Et nous lisons dans l'*Imitation* : « Si vous portez la croix de bon cœur, elle-même vous portera ; si vous la portez à regret, vous en augmentez le poids, vous rendez votre fardeau beaucoup plus lourd. »

Il a bien compris cette doctrine, notre Saint François, le plus pénitent des saints, et en même temps le plus joyeux des saints, parce qu'il a été le vice-roi du chemin royal de la croix.

Notre expérience personnelle nous dit que l'acceptation des peines de la vie procure à l'âme une liberté singulière, et nous affranchit peu à peu de tout lien terrestre.

Oh ! nous ne posons pas pour l'impassibilité stoïque ! Ce n'est pas la seule force de la raison qui peut nous faire accepter la croix, prêchée par l'*Imitation* et par Saint François ; il n'y a que la grâce qui puisse nous donner pouvoir sur la chair, sur le démon et sur le monde. Aussi bien, loin d'être un orgueilleux, notre bienheureux Père a été un abîme d'humilité.

Un avant-dernier trait du portrait de François, toujours d'après ce douzième chapitre : « Buvez le calice du Christ avec une avidité amoureuse. »

Enfin, trait suprême : « Il faut consentir à mener une vie mourante. » Il n'y a que la grâce qui puisse bien nous faire comprendre et réaliser ces deux mots.

* * *

Je conclus : J'ai voulu vous présenter Saint François non pas seulement avec la croix sur l'épaule, non pas seulement avec le sourire sur les lèvres, mais comme la personnification des deux attitudes réunies : esprit de *pénitence* et esprit de *joie*.

Les circonstances actuelles fournissent des éléments à l'esprit de pénitence, mais rarement à l'esprit de joie.

Que j'entends de personnes tristes, abattues, découragées ! Les unes veulent une victoire demain ; les autres jugent que les ruines sont irréparables ; toutes sont maussades ; et cependant ces personnes sont chrétiennes.

Mes frères bien aimés, ne soyons pas de cet esprit-là. Buvons le calice du Christ amoureusement. Acceptons pour notre compte la vie mourante, qui se colore des reflets de l'éternité. Quand on est chrétien, on ne peut comprendre qu'il y ait une vie plus belle qu'une vie mourante si bien mise en pratique par notre séraphique Père. Vivons donc de cette vie, de cette vie royale et séraphique.



La vie intérieure

On ne saurait trop insister sur la sanctification individuelle des Tertiaires. C'est être « *très pratique* » que d'avoir des principes solidement établis ; il ne peut y avoir d'« *action sociale* » sérieuse et durable sans l'« *action intérieure* » de l'esprit de Dieu. De la vie intérieure profondément surnaturelle doit partir tout effort moral et il faut que nos actes extérieurs s'appuient sur une réelle bonne volonté de perfection intérieure. Sans cela nous ne serions qu'un airain sonnante et des cymbales retentissantes.



LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE PERE JOSEPH DENIS

MISSION A PERCÉ

QN sait où est situé Percé : à 150 lieues de Québec, à l'ex-
trémité de la péninsule de Gaspé, sur le Golfe — sur
l'Océan.

Percé n'a guère changé depuis le temps de Cartier et des Récollets. La morue y abondait, les gens de pêche suivirent la morue, et à force de siècles, Percé est venu à bout de se peupler de quelques cents habitants, presque tous pêcheurs : voilà tout. Pêcheurs impénitents mourront les gens de Percé.

Percé — ou l'Île Percée, du nom du Rocher percé — sort de la nuit des temps pour entrer dans l'histoire écrite, avec les établissements de pêche des Denis. Nicolas Denis était seigneur de toutes les côtes de la Grande Baie de Saint-Laurent, depuis Canso en Acadie, jusqu'au Cap-des-Rosiers, à l'extrémité nord de la baie de Gaspé. En 1672, Talon tailla dans ce vaste domaine à Pierre Denis, neveu de Nicolas et père de notre récollet, une lisière de côtes de trois lieues de front, de l'Île Percée à une demi-lieue dans l'intérieur de la baie de Gaspé, pour y faire « la pesche de molues, marsouins, loupes-marins et toute autre espèce de poisson que la mer et les rivières

produisent.» (1) En 1676 Pierre Denis était associé, depuis quelques années déjà, avec Charles Bazire et Charles Aubert de la Chesnaie pour cette industrie, et ils étaient co-proprétaires de la Seigneurie de l'Île Percée. Ils avaient un double établissement, l'un à la Petite Rivière, à l'entrée du Barachois, aujourd'hui Saint-Pierre de la Malbaie, à deux lieues de Percé, vers la baie de Gaspé; l'autre, à Percé même. Pierre Denis était le gérant de l'exploitation, comme il résulte évidemment des documents Clairambault.

Il ne semble pas que cet établissement ait beaucoup prospéré; au contraire. Déjà Nicolas Denis avait tenté avec perte la pêche à Percé. Pierre Denis ne réussit guère mieux. Aussi, dans un mémoire au ministre il sollicite certaines faveurs qui lui permettraient en même temps de se compenser des déboursés ruineux faits pour la pêche de Percé, de mieux faire prospérer l'établissement et d'y installer des colons. Denis avait du reste à peu près perdu la vue. C'était vers 1676. A la même époque ses associés sont disposés à se retirer de la Compagnie, moyennant remboursement de 13029 livres, 4 sols, 5 deniers, soit leur part (5/6) du capital.

En 1677, la compagnie cède à Jacques Le Ber, de Montréal, la plus grande partie de la seigneurie, c'est-à-dire la côte depuis la baie de Gaspé jusque au-delà du Barachois « vers la petite rivière de l'Île Percée. » (2) Enfin, en 1685, l'Île Percée elle-même était, semble-t-il, retombée dans le domaine de Nicolas Denis et de son fils Richard, sieur de Fronsac, agissant pour lui, auquel les habitants de Percé adressent une supplique comme à leur seigneur et maître, aux fins

(1) La concession de Talon est du 20 juillet 1672, comme il appert par l'acte de vérification, de confirmation et d'extension des titres de Pierre Denis et de ses associés sur la Seigneurie de l'Île Percée. Sa ratification par l'intendant Duchesneau est du 2 novembre 1676, et l'acte fait partie des documents Clairambault, à la Bibliothèque Nationale, Paris, N^o 1016. Cette collection Clairambault est une mine précieuse, et jusqu'ici, croyons-nous, inédite et inexploitée, pour l'histoire des pêcheries de Percé et des origines mêmes de ce village, pour la période de 1676 à 1685. Nous sommes redevable à Mr. W. F. Ganong, de Northampton, Mass., de la connaissance de ces documents, et de la copie qu'il nous a gracieusement permis de faire sur la sienne.

(2) Greffe de Becquet, 18 octobre. Une copie vidimée et collationnée le 25 juillet 1855, se trouve au Fond Baby, Université Laval, Montréal. C'est celle que nous avons consultée.

de les arracher aux vexations qu'ils accusent Pierre Denis de leur faire subir. Et le sieur de Fronsac en effet fait droit à leurs demandes et les établit dans la libre possession de leurs terres. (1)

Voilà, pour l'histoire administrative de la Seigneurie de l'Isle Percée, au temps des Récollets et du père Joseph Denis, les faits essentiels. Il était nécessaire de les signaler. Nécessaire également, avant de conduire notre missionnaire sur le terrain de son apostolat, de faire connaître celui-ci. Dans un document de la collection Clairambault Pierre Denis nous détaille l'« Etat de la seigneurie de l'Isle percée et dependances. » Le voici :

« J'ay laissé mon fils avec 5 personnes et un Père Récollet.

« Il y a à l'Isle percée

« Un grand magasin de 50 pieds de long et 25 de large suffisant
« pour serrer le poisson d'un navire de 300 tonneaux et loger son
« Equipage.

« Il y a tout proche un petit logis pour le Commandant.

« Une chapelle et logement pour deux Récollets le tout en char-
« pente et couvert de planches prestes à massonner.

« Plus de 100 arpens de bonne terre ou il y en a plus de la moi-
« tié preste à labourer et l'autre peu de travail à faire pour y mettre
« la charrüe.

« A la petite rivière qui est à 2 lieues de l'Isle percée le lieu de
« l'yvernt et la menagerie.

« Un logis suffisant pour quinze personnes.

« Un magasin pour les vivres et ustanciles de barque et de
« chaloupe.

« Une grange et une Estable pour 20 bestes à corne, 30 arpens
« de terre découverte.

« Une cour de deux arpens et un jardin d'un arpent le tout clos
« de pieux debout.

« 20 bestes à corne etc. »

Ajoutez quatre ou cinq maisons d'habitants à l'Isle Percée, et vous aurez l'état complet et véridique de l'habitation — de la mission, — durant une période d'une quinzaine d'années.

Le personnel résident était donc très peu nombreux. Mais c'était

(1) Documents Clairambault.

bien autre chose durant la saison de pêche. Durant six mois, du printemps à l'automne, 400, 500 et 600 pêcheurs s'assemblaient à Percé, ainsi qu'un certain nombre de sauvages; ceux-ci pour la traite: il y eut même un temps où il y avait un *fort* de sauvages à la Petite Rivière. (1) Plusieurs vaisseaux, jusqu'à 8 ou 10 (2) y prenaient tous les ans leur chargement de poisson.

Il y avait donc plusieurs motifs d'établir une mission dans la Seigneurie de Percé: colons et employés de la compagnie, pêcheurs, sauvages, ces âmes ne pouvaient rester sans secours spirituels. En outre, la présence d'un missionnaire résident devait être, sans aucun doute, un puissant moyen d'attirer des colons. Ces divers motifs, et le dernier notamment, engagèrent Pierre Denis, dès 1672, à demander un récollet pour l'Isle Percée. Mgr de Laval étant alors en France, son grand-vicaire, M. de Bernières, se rendit aux instances de Pierre Denis et du gouverneur, M. de Frontenac, et la mission de Percé fut commencée en 1673. Il semble toutefois que dès 1672 un récollet, apparemment le père Hilarion Guenin, (3) ait exercé le ministère à Percé. Quoiqu'il en soit, en 1673, au mois de mai, le père Exupère Dethunes partit de Québec, avec la famille de Pierre Denis, pour s'établir à Percé. « Il donna, dit Leclercq, commencement à cet établissement, dans lequel il a servi jusqu'à 83 (1683), qu'il revint supérieur à Québec, successeur du Père Valentin le Roux. » (4)

(A suivre.)

FR. HUGOLIN, O. F. M.

(1) Greffe de Duquet, 22 novembre 1676.

(2) Sixte le Tac, Hist. chron., p. 38.

(3) Cf. Nouv. Rel. de la Gaspésie, p. 22.

(4) Premier établissement de la Foy, II, ch. XIX, p. 103. C'est en qualité de vicaire et de maître des novices que le père Exupère vint résider au couvent de Québec. En outre, en 1684 — et non en 1683 — il succéda comme supérieur, non au père Leroux, mais au père Henry Leroy qui avait remplacé le père Leroux en 1683.





1° QUESTION : *En arrivant à mon nouveau poste, on m'a averti que je pouvais d'office recevoir dans toutes les confréries et associations quelconques établies dans la paroisse et en ériger de nouvelles si bon me semblait. Plusieurs de mes paroissiens m'ont demandé de les recevoir dans le Tiers-Ordre. Mes patentes bien examinées, je me suis cru obligé de refuser leur demande, mes feuilles de pouvoirs ne faisant aucune mention d'un Tiers-Ordre quelconque. Ai-je eu tort ? j'aimerais à connaître à ce sujet votre opinion. Si je me suis trompé, ne craignez pas de parler franchement. — Un nouveau curé.*

RÉPONSE : La franchise est aisée dans ce cas, car nous sommes pleinement de votre sentiment.

De fait, les Tiers-Ordres proprement dits ne rentrent nullement dans la catégorie des confréries pieuses et ne doivent pas être confondus avec elles ; les pouvoirs concernant ces dernières, si généraux qu'ils soient, ne s'étendent pas, à moins de mention expresse, aux Tiers-Ordres.

Nous disons *Tiers-Ordres proprement dits*, car certaines confréries récentes aiment à prendre le nom de Tiers-Ordres et à en imiter l'organisation, mais cela ne les empêche pas de rester purement et simplement des confréries ou associations pieuses.

2° QUESTION : *Pour procurer les grâces du Tiers-Ordre aux mourants, j'ai coutume de leur faire faire profession. On me dit que ces professions sont nulles si elles n'ont pas été précédées de la prise d'habit et du noviciat.*

Puisqu'on peut recevoir la profession des novices en danger de mort avant l'année accomplie, puis-je faire, dans le cas dont je parle, les deux cérémonies successivement ? Sera-ce valide ? Ces tertiaires de la dernière heure peuvent-ils gagner les indulgences, n'ayant jamais pratiqué la Règle ? — Un curé, directeur de fraternité.

RÉPONSE : A plusieurs reprises nous avons eu l'occasion de

répondre à cette question ; si vous avez sous la main une collection de la *Revue*, reportez-vous, s'il vous plaît, à septembre 1903 (p. 332) et à avril 1906 (p. 133).

Nous avons toujours répondu qu'on peut, *servatis servandis*, admettre un malade à l'habit et à la participation de tous les privilèges et indulgences du Tiers-Ordre ; qu'on peut recevoir à la profession un novice mourant avant la fin de son noviciat ; que cette profession est conditionnelle et n'est valide qu'au cas où le novice vient à mourir ; que s'il revient à la santé, il devra continuer et achever l'année régulière du noviciat et faire sa profession au temps canonique. (1)

Il faut ajouter que la profession faite sans réception préalable à l'habit du Tiers-Ordre est certainement nulle ; mais les deux cérémonies peuvent, dans le cas exceptionnel des moribonds, se suivre d'assez près.

Pour ce qui est des Indulgences, ces tertiaires *de la dernière heure* les gagnent, car il suffit pour cela d'avoir été reçu valablement dans l'Ordre et d'en porter l'habit. (2)

Toutefois il faut bien dire que le gain des indulgences ne doit pas être le motif déterminant d'entrer le Tiers-Ordre. Ce sont les moyens de sanctification individuelle et sociale que l'on y trouve qui doivent y attirer les âmes.

De plus, son but immédiat est d'être une règle de vie et non pas une préparation à la mort. En pratique, donc, un Directeur doit se montrer difficile pour recevoir à l'habit du Tiers-Ordre des personnes qui ont attendu, pour le demander, d'être sur leur lit de mort. Généraliser ces réceptions serait encourager les fidèles à réserver le Tiers-Ordre pour leur dernière heure. On comprend dès lors qu'en maint endroit les Directeurs se soient fait une règle de refuser toute réception à l'article de la mort. C'est une règle sage pourvu qu'on admette les exceptions suggérées par les circonstances. Ce que nous disons s'applique à la prise d'habit dans le Tiers-Ordre. Pour ce qui est d'admettre à la profession sur leur lit de mort les personnes qui ont déjà pris l'habit et sont par conséquent novices dans

(1) Voir le R. P. Mocchegiani, *Coll. Indulg.*, nn. 1514-1565.

(2) Voir la Règle du Tiers-Ordre chap. 1, § 3 et *id.*, *ibid.*, n. 1527.

le Tiers-Ordre, il est utile et recommandé de le faire. Même les Supérieurs de l'Ordre en donnent le pouvoir d'une manière générale à tout prêtre approuvé. C'est évidemment pour que les novices mourants ne soient pas privés de cet avantage.

3° QUESTION : *Peut-on faire la communion spirituelle en faisant le chemin de la Croix sans perdre les indulgences ?* — Une tertiaire.

RÉPONSE : Certainement vous pouvez, sans perdre les indulgences, faire la communion spirituelle tout en parcourant les stations du chemin de la Croix et en méditant sur la Passion de notre divin Sauveur. La communion spirituelle n'interrompt nullement l'exercice du chemin de la Croix.

4° QUESTION : *Parfois mes paroissiens me demandent de les recevoir non pas dans le Tiers-Ordre qu'ils trouvent au-dessus de leurs forces, mais seulement du scapulaire de Saint François. Cela peut-il se faire ?* — Un directeur.

RÉPONSE : Il existe bien un cordon de Saint François que l'on peut se faire bénir et imposer, sans, par le fait même, entrer dans le Tiers-Ordre. Mais il n'existe pas, à proprement parler, de scapulaire de Saint François. Il existe bien un scapulaire du Tiers-Ordre qui est une réduction, approuvée par l'Eglise, du grand habit imposé par Saint François aux premiers tertiaires ; sur ce scapulaire un pieux usage aime à appliquer une *image du Séraphique Patriarche*, mais ce serait fort improprement que, pour ces raisons, on l'appellerait *scapulaire de Saint François*. Ce scapulaire du Tiers-Ordre ne peut être béni, donné et reçu *régulièrement* que dans l'acte d'admission au noviciat du Tiers-Ordre.

Quant à la raison invoquée par vos paroissiens, à savoir que le Tiers-Ordre est au-dessus de leurs forces, c'est évidemment un préjugé qu'il vous sera facile de dissiper par quelques instructions sur le Tiers-Ordre, sa nature, ses obligations et ses avantages. Vous les amènerez ainsi discrètement à y entrer. Pour peu que leurs difficultés ne soient pas de purs prétextes, ils ne tarderont pas à reconnaître leur erreur et à suivre vos conseils.

FR. MARIE-ANSELME, O. F. M.



C'est par la rue qui s'appelle *Demain* qu'on arrive au faubourg qui se nomme *jamais*.
Proverbe espagnol



SAINT PASCAL BAYLON

C'EST le 30 juin 1881, sur l'initiative du pieux et zélé Mgr de Ségur que se tint à Lille le premier Congrès eucharistique international. Seize ans plus tard, le 28 novembre 1897, le Souverain Pontife Léon XIII s'exprimait ainsi : « Après avoir souvent loué les Congrès et les Associations eucharistiques, mû par l'espoir de les voir produire des fruits plus abondants, Nous jugeons maintenant utile de leur assigner un Patron céleste, choisi entre les saints qui ont été embrasés d'un plus ardent amour envers le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie.

« Or, parmi les saints dont la piété à l'égard de ce sublime mystère à paru se manifester avec une ferveur plus ardente, Pascal Baylon tient le premier rang... » Et le Souverain Pontife résume à grands traits la vie du Saint de l'Eucharistie.

Laissant de côté les autres merveilles de cette vie admirable, étudions seulement en Pascal le point de vue eucharistique. Nous verrons sans peine que du berceau à la tombe, l'Eucharistie fut pour Saint Pascal le centre et l'âme de sa vie et de ses vertus.

Fils d'un humble paysan du royaume d'Aragon, notre Saint naquit le jour de la Pentecôte de l'année 1540. En Espagne cette fête de la Pentecôte s'appelle la Pâque du Saint-Esprit, d'où le nom de Pasca! donné au nouveau-né.

L'enfant ne marchait pas encore, quand sa pieuse mère le prit avec elle un dimanche pour assister à la grand'messe. C'était la première fois que les regards de l'enfant allaient rencontrer la Sainte Hostie. Pendant tout le temps de l'Office qui fut très long, immobile comme une statue, dans les bras de sa mère, Pascal suivit avec un intérêt croissant les divers mouvements du prêtre et lorsque le célébrant éleva la Sainte Hostie et que les fidèles fléchirent le genou pour l'adoration, il tressaillit dans les bras de sa mère.

Sans nul doute, une vertu secrète s'échappa du Sacrement et vint toucher l'âme de l'enfant, car à partir de cette rencontre il se sentit irrésistiblement attiré vers la maison de Dieu. La plus grande joie que pût lui causer sa mère, c'était de le porter à l'église pour y assister avec elle aux saints offices.

Un jour qu'il avait disparu de la maison paternelle, ses parents, après de mortelles angoisses, le retrouvèrent à l'église, à demi-accroupi sur les degrés de l'autel, les yeux fixés sur le tabernacle et si absorbé dans sa muette contemplation qu'il n'aperçut même pas du bruit qui se faisait autour de lui. Ne pouvant marcher encore, il s'était trainé sur les genoux et comme on dit, à quatre pattes, jusqu'au lieu de ses délices. Dans la suite, chaque fois que la surveillance paraissait se relâcher quelque peu, notre petit fugitif en profitait pour s'évader de nouveau et revenir à Celui qui déjà l'attirait si puissamment.

Dès l'âge de sept ans, Pascal fut chargé de conduire aux champs le troupeau familial. En quittant la maison paternelle il emporta avec lui deux armes sûres qui devaient le défendre contre le désœuvrement et l'ennui des longues heures de solitude, comme aussi contre le danger des compagnies mauvaises, c'étaient la pensée constante de Jésus réellement présent au Saint Sacrement de l'autel et une filiale dévotion à la Vierge bénie qui nous a donné le Dieu de l'Eucharistie. Ces deux souvenirs ne quittèrent jamais Pascal et ces deux dévotions s'allièrent toujours dans son cœur aimant.

* * *

Cet enfant si pieux ne tarda pas à sentir l'appel de Dieu vers une vie plus parfaite. Pendant qu'il priait près d'un ermitage lui apparut soudain un religieux de Saint François suivi d'une sœur du même Ordre qui lui adressèrent au nom du ciel l'invitation à quitter le monde et à entrer en religion. On a toujours cru que c'était le Séraphique Patriarche lui-même et Sainte Claire d'Assise, qui étaient venus appeler Pascal dans l'Ordre du renoncement et de la pauvreté. Bientôt il se montra revêtu d'un costume gris serré à la taille par une corde, et partit pour le royaume de Valence où il y avait des couvents très sévères fondés par Saint Pierre d'Alcantara. Il s'établit près de l'un d'eux, Notre-Dame de Lorette, continuant à garder les troupeaux en attendant qu'il pût être admis parmi les frères. Il avait alors dix-huit ans et devait attendre deux ans.

La journée se passait en prières, « tous les jours que le bon Dieu a faits, se plaisait à dire le patron de Pascal, je trouve mon petit berger devant le soleil et à genoux, la face tournée vers Notre-Dame de Lorette ». Une fois entré en prière rien ne pouvait troubler son recueillement. Il restait aussi insensible au vent qui lui fouettait le visage qu'à la pluie qui le trempait jusqu'aux os. On eût dit un ange adorateur.

A l'heure des messes du couvent, sa ferveur, si intense déjà, prenait de nouveaux accroissements et Pascal s'absorbait tout entier, corps et âme, dans la méditation du divin sacrifice qui a racheté le monde.

Son grand chagrin était de ne pouvoir y assister chaque jour ; il en obtenait parfois la permission, mais pas toujours et c'est alors que tourné vers l'église, ses désirs de voir l'Hostie s'enflammaient au point que le Seigneur ne put lui résister plus longtemps.

Un jour qu'ils étaient plus ardents que de coutume, le saint berger aperçoit un point lumineux dont il ne peut détacher son regard. Mais l'étoile s'éteint ; la nue s'entr'ouvre et Pascal à travers la déchirure voit apparaître les anges prosternés devant l'Hostie qui sort du calice. Après avoir adoré lui-même, le bienheureux court appeler les pâtres d'alentour : « A genoux, leur dit-il, à genoux, frères ! ne voyez-vous pas dans la hauteur le calice d'or et les rayons qui s'échappent de l'hostie ? C'est le Très Saint Sacrement de l'autel, les anges l'adorent. Venez, adorons-le avec eux ».

Les bergers avaient un tel respect pour Pascal, pour sa piété, pour sa véracité et son bon sens qu'ils ne doutèrent pas un instant et que se prosternant à genoux, ils adorèrent avec lui, sans que toutefois leurs yeux avides pussent découvrir la merveille que Pascal leur montrait avec enthousiasme.

Cette scène de paradis ne fut pas un fait isolé dans la vie de notre Saint ; elle se renouvela souvent et devint presque habituelle ; aussi a-t-elle servi à le caractériser dans la galerie des saints.

* * *

Pascal est enfin dans le cloître. Au centre de cette demeure bénie s'élève le tabernacle. C'est là que jour et nuit nous sommes sûrs de trouver le fervent novice et plus tard le fidèle religieux. A genoux devant l'autel, il joignait les mains, les doigts entrelacés, puis les

élevant à la hauteur du front, les coudes en avant, il demeurait immobile, les yeux fixés sur le tabernacle ; ou bien encore il restait debout les bras en croix, quand l'extase ne venait pas le saisir. Alors soulevé de quelques palmes il restait flottant entre ciel et terre aussi longtemps qu'il plaisait au Seigneur.

Le matin, son bonheur était de servir la messe ; il remplaçait tous ceux qui faisaient défaut et souvent on le voyait servir de suite huit ou dix messes, toujours aussi dispos et plus recueilli encore à la fin qu'en arrivant à l'autel. C'était un spectacle bien édifiant pour les habitués de l'église ; quand le feu sacré du dedans transpirait au dehors, une beauté céleste rayonnait sur son visage et bientôt la foule avide de merveilleux vint à l'église des Franciscains pour jouir de la vue du saint frère.

Dans la journée tout moment libre le retrouvait blotti dans un angle du chœur en adoration devant le Dieu du Tabernacle. Il avait même obtenu la permission de passer à ce poste de prières le temps des récréations. Un jour que c'était grande fête, il ne put manquer, à cause de la réjouissance commune, de rester avec ses frères pour la récréation, qui se prenait à la cuisine, car c'était en hiver. Dans son désir d'éviter toute singularité, Pascal avait fait des efforts surhumains pour prendre part à la conversation : mais il était visible que seul le corps se trouvait présent et que l'âme était ailleurs, avec l'Ami du Tabernacle. Tout à coup impuissant à se maîtriser plus longtemps il s'élançait vers la porte, en poussant des cris entrecoupés et à la façon d'un homme qui cherche à s'échapper. Quatre des frères les plus robustes se mettent en travers et essayent de lui barrer le chemin ; mais doué à ce moment d'une force prodigieuse, il les écarte, comme il l'eût fait d'un petit enfant et continua sa course. Le Gardien intervenant alors, lui commanda, au nom de la sainte obéissance, de s'arrêter. A cet ordre l'obéissant religieux demeura sans mouvement, mais toujours sous l'influence de la vision qui l'appelait et de l'extase qui l'emportait jusqu'à ce qu'à bout de forces il s'affaissa comme une masse pesante sur le sol. L'Eucharistie était bien le centre qui l'attirait et le ravissait.

Ce serait le temps de raconter le voyage qu'il fit d'Espagne à Paris, en 1576, alors que les huguenots mettaient à feu et à sang les provinces méridionales de la France, livrant les monastères aux flammes et ne faisant aucun quartier aux religieux. Ils en vou-

t
t
s
i
s
t
a
r
i
a
r
i
t
s
r
s
e
c
s
s
t
r
s
e
a
y
il
it
à
s
s



VISION DE SAINT PASCAL BAYLON

*Panneau de bois sculpté et polychromé du XVII^e siècle
Eglise Franciscaine de Gènes*

laient surtout, on le sait, à l'autorité du Pontife de Rome et à la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Le récit de ce voyage serait trop long ; Léon XIII le résume en ces mots : « Il (Saint Pascal) professa ouvertement en face des hérétiques la vérité de l'Eucharistie, ce qui lui attira de graves persécutions. Emule du martyr Tarcisus, il fut menacé plusieurs fois de mort ». De fait plusieurs fois, il discuta victorieusement contre les hérétiques sur la présence réelle et lapidé une fois par les calvinistes il eut l'épaule brisée par une pierre, blessure qui le fit souffrir tout le reste de sa vie.

Il ne raconta jamais tout ce qu'il avait enduré durant ce voyage, mais voici une preuve de ses souffrances : « Quand il nous quitta pour aller en France, dit un témoin, il avait les cheveux d'un beau noir d'ébène ; lorsqu'il nous revint il était blanc comme neige ; en quelques mois il avait vieilli de dix ans ! » Il n'avait qu'un regret, c'était d'avoir échappé au martyre. A la suite de son voyage, Pascal écrivit de sa main un petit livre sur la réalité des pouvoirs transmis aux successeurs de Pierre et sur la présence réelle de notre Dieu au Saint Sacrement de l'autel : deux vérités qu'il avait eu l'honneur insigne de confesser au péril de sa vie. « Cet homme dépourvu de notions et d'aptitudes littéraires était devenu capable de donner des réponses sur les dogmes les plus difficiles et d'écrire même des livres de piété ».

* * *

Il y avait cinquante-deux ans jour pour jour que Pascal était né ; c'était de nouveau la Pentecôte et depuis moins d'une semaine le frère retenu à l'infirmerie se préparait à mourir. Il savait que c'était la fin et quand il l'avait appris en servant la messe, on l'avait vu manifester une joie extraordinaire qui présageait à tous un événement insolite.

L'aube de la Pentecôte était arrivée, le malade avait reçu les derniers sacrements sur ses propres instances et il ne lui restait plus qu'à partir.

A-t-on sonné la grand'messe, demanda-t-il ? Comme on lui répondit qu'elle était sonnée et même commencée, il ne se sentit plus de joie. Il savait par révélation qu'il rendrait son âme à Dieu en ce jour de la Pentecôte, pendant le saint Sacrifice et au moment de l'élévation.

Quand donc, la cloche du couvent tinta pour l'élévation de l'Hostie, le Bienheureux prononça deux fois le nom de Jésus, puis saisissant la main de son confesseur et se tournant vers le supérieur il rendit son âme à Dieu.

Dès lors le couvent, l'église furent envahis par le peuple qui voulait vénérer le Saint et les miracles commencèrent. Son corps avait été transporté à l'église et reposait sur de pauvres tréteaux entouré de la foule en prière. Vint la messe du lundi de la Pentecôte chantée par les frères. Des infirmes les yeux fixés sur le saint le conjuraient avec larmes de les guérir, lorsque la clochette du servant donne le signal de l'élévation. Aussitôt, ô merveille ! on voit Pascal ouvrir les yeux : il les tient grand ouverts fixés sur la Sainte Hostie qu'il regarde avec amour . . . puis il les ferme lentement lorsque le prêtre eut abaissé l'hostie et l'eut déposée sur l'autel. Nouveau prodige ! à peine le calice du sang de Jésus-Christ eut-il été présenté à l'adoration du peuple, que les yeux du Saint s'ouvrent de nouveau et le contemplant ravis ; puis comme la première fois, ils se ferment lorsque l'élévation est terminée.

Beaucoup de fidèles furent témoins du prodige et il y eut dans la foule un frémissement de stupeur en même temps que des cris d'admiration ; tous y virent la preuve et la récompense de la dévotion éminente de saint Pascal au Saint Sacrement de l'autel.

Il nous faudrait pour être complets parler encore des coups de saint Pascal qui retentissent dans sa châsse et souvent en rapport avec le culte de la sainte Eucharistie. Il faudrait surtout pouvoir décrire les admirables vertus de pauvreté, de charité, d'humilité, d'obéissance et de mortification qui furent en Pascal les effets de sa dévotion à l'Eucharistie ; mais nous avons dit assez pour montrer combien est justifié le choix fait par Léon XIII de l'humble Franciscain comme patron spécial des Congrès et des Associations qui ont pour objet la divine Eucharistie . . .

Depuis longtemps dans l'Ordre séraphique il était vénéré comme le Saint de l'Eucharistie et l'Office propre de la fête célèbre surtout ce côté dominant de sa sainteté. L'Espagne également et les pays de langue espagnole en Amérique honorèrent Pascal d'une dévotion particulière ; aussi dans un congrès national tenu à Lugo, notre Saint avait été proclamé Premier Protecteur des Congrès eucharistiques et de l'Association de l'Adoration eucharistique du paps.

Avec Léon XIII, en nous adressant cette année au Canada, « Nous formons des vœux pleins d'espoir, pour que les exemples et le patronage de ce grand Saint aient pour fruit l'augmentation du nombre de ceux qui, parmi les fidèles, consacrent chaque jour leur zèle, leurs projets, leur amour au Christ Sauveur. » (1)

C.-M.



NOUVELLES DE ROME

La fête de Saint Joseph. — Cette fête est actuellement solennisée doublement à Rome. Tout le monde sait en effet, que le Souverain Pontife honore Saint Joseph comme son patron. Parmi les nombreux personages admis à féliciter le Pape, nommons le R^{me} Père Général qui eut une audience privée le 15 mars et reçut du Saint Père les témoignages de la plus haute bienveillance.

Mgr Milinoviç. — L'Ordre franciscain aussi bien que l'Eglise viennent de subir une grande perte dans la personne de Sa Grandeur Mgr Milinoviç, O. F. M., archevêque d'Antivari, capitale du Montenegro, et primat de Serbie, décédé le 24 mars, après une assez longue maladie dans sa résidence archiépiscopale. Né en Dalmatie en 1855, il était depuis 1886 archevêque d'Antivari. Tous le pays professait pour lui un vrai culte de vénération et d'affection. Il était l'ami personnel du Prince régnant Nicolas, qui durant la dernière maladie du prélat suivait anxieusement les nouvelles de sa santé. Peu avant la mort, le prince héritier Danillo était encore venu personnellement visiter l'auguste malade. Les funérailles auxquelles participèrent les autorités de l'Etat eurent lieu le 29 mars. R. I. P.

(1) D'après la belle Vie de *Saint Pascal Baylon*, Patron des œuvres eucharistiques, par le R. P. Louis Antoine de Porrentruy, O. M. Cap.

Collège Saint Antoine. — Une autre mort nous a affligés au collège Saint Antoine. Frère Libère Cremer (de la Province de Saxe) un de nos convers les plus aimés et estimés, frappé d'apoplexie durant son travail, est mort deux heures après, le 9 mars dernier. Employé au Collège depuis de longues années, il y a vu passer grand nombre d'étudiants répandus aujourd'hui dans le monde entier qui auront certainement pour lui un souvenir dans leurs prières et un *Memento* au Saint Sacrifice.

La Voce. — L'organe romain de la Pieuse Union de saint Antoine de Padoue, la *Voce di San Antonio* vient de passer en de nouvelles mains. Le R^{mo} Père Général en a confié la rédaction au R. P. Adriano Diani, O. F. M., lecteur d'éloquence sacrée en notre Collège. Puissent la science et le talent du nouveau Directeur amener au cher saint Antoine de nombreux dévots.

Oratorio. — Le R. P. Hartmann O. F. M. que ses compositions musicales ont rendu universellement célèbre a fait exécuter avec grand succès, à Naples, peu avant la fête de Pâques son oratorio, *la Mort du Christ*. Alphonse XIII roi d'Espagne, vient de lui conférer les insignes de l'Ordre d'Isabelle.

Nouveau vicaire apostolique. — De Chine, on annonce que Mgr Fiorentini O. F. M. vicaire apostolique du Chan-si septentrional a dû résigner ses fonctions pour cause de mauvaise santé. La Propagande vient de nommer à sa place le R. P. Eugène Massi, O. F. M. Originaire de la marche d'Ancône, le nouveau vicaire apostolique a étudié quelque temps au Collège Saint-Antoine. Il va prendre la direction du vicariat, comme évêque titulaire de Jaffa.

ROMANUS



La charité fraternelle

Fraternité individualiste ! les termes se contredisent. Etre frères c'est s'aimer, s'aimer c'est se dévouer. On ne se perfectionne pas dans la vie spirituelle en retombant toujours sur soi-même. La dilatation du cœur et le souci du bien des autres sont le corollaire de l'esprit de foi ; travailler à l'expansion de Dieu dans les âmes est la perfection de cet esprit et doit donc rester le souci constant d'une Fraternité.



Chronique franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Saint François et l'Armée du salut

Vir catholicus" L'homme catholique et tout apostolique, c'est le nom dont la liturgie franciscaine approuvée par l'Eglise de Rome caractérise Saint François.

Et c'est en effet un homme de tradition et entièrement pénétré de l'esprit de Notre-Seigneur que celui qu'on a appelé le plus chrétien des saints. Les protestants, habitués à ne voir que le petit côté des choses, rapetissent à leur taille le disciple du Maître qu'ils ont trahi. Après Sabatier qui fait de lui un précurseur de la prétendue réforme, après le polonais K. Kautzky qui le réclame au nom des socialistes et qui le désigne dans une métaphore qui juge son auteur comme le *Jaurès du XIIIe siècle!* Voici qu'une officière de l'Armée du salut montre à ses confrères, dans "*l'un des hommes-le plus remarquables que le monde ait produit*" le salutiste du moyen-âge! Cette fantaisie est écrite dans la langue du monde la moins fantaisiste, le hollandais, par la commandante Helen Douglas. Le livre est intitulé: Frère François, le moindre des minimes: *Broeder Francis of minder der minsten.*

Une pendule cosmographique et astronomique

Il existe au couvent des Récollets de Cimiez une très curieuse pendule qu'un moine franciscain, le P. Hdefonse a imaginée et construite lui-même.

Pendule cosmographique et astronomique, ce petit chef-d'œuvre de mécanique comporte un globe terrestre avec mouvement de rotation sur son axe, un équateur immobile portant les vingt-quatre heures du jour, un soleil avec son horizon marchant régulièrement d'un solstice à l'autre, donnant perpétuellement le lever, le coucher du soleil, l'aurore et le crépuscule de tous les points du globe. La pendule est munie de six cadrans, l'un indiquant les heures et les minutes locales; le second, les mois et les jours du mois; le troisième, les phases de la lune; le quatrième, les années communes, les années bissextiles, les jours de la

semaine. Un cinquième cadran d'équation du temps indique de combien de minutes le soleil avance ou retarde sur les horloges. Un dernier cadran universel donne à volonté l'heure et la minute de tous les points du globe. Ce cadran est lié à un méridien universel. Ils sont mis tous les deux en mouvement et marchent à volonté en avant ou en arrière jusqu'au point dont on désire avoir l'heure et la minute.

Le soleil peut-il se lever ou se coucher en même temps en Islande et au fond de l'Amérique du Sud ? En Islande et à Madagascar ? A Paris et à la Terre-de-Feu ? A Paris, à Nice ou à Rome, etc. ? La pendule permet de résoudre ces problèmes avec la plus grande facilité.

Oh ! l'ignorance cléricale !

La comète et les Franciscains

Il s'agit naturellement de la comète de Halley qui nous enveloppera de sa queue le 18 de ce mois ; et les franciscains sont des franciscains alsaciens des XIII^e et XIV^e siècles ! Dans les chroniques des franciscains de Thann publiées en deux volumes en 1864, mais couvrant une période de six siècles, il est en effet parlé des diverses apparitions de la fameuse comète ; celle de 1222 est mentionnée la première — les apparitions antérieures, 1066, 1145 ayant précédé la fondation de l'Ordre.

La comète inspire aux chroniqueurs de salutaires réflexions " Qui pourrait dire ce qu'elle signifie ? Dieu seul, qui sait toutes choses ; mais on peut présumer qu'elle nous annonce le châtement de nos péchés. "

En 1301, nouvelle mention ; c'était au temps de Pâques ; en 1379, le chroniqueur signale des événements considérables qui ont coïncidé avec l'apparition de la comète ; de même en 1456, date de la fameuse victoire des chrétiens sur les Turcs à Belgrade, due à saint Jean de Capistran ; les années 1531, 1607, 1682 sont mentionnées à leur tour. La chronique s'arrête à 1700.

Dans un couvent voisin, celui de Guebwiller, les dominicains ont également tenu note des apparitions de la fameuse comète.

On voit par ces chroniques que la périodicité du retour de la comète n'avait pas échappé aux observations des siècles réputés ignorants.

(*El mensajero franciscano*, Madrid).

Les Canadiens à Rome

LE 17 février 1910, Mgr l'Archevêque de Québec a présenté au Souverain Pontife un groupe nombreux de Canadiens-Français résidant à Rome ou de passage dans la Ville Eternelle ; Sa Sainteté leur

a accordé une bénédiction toute paternelle : " Je vous bénis, je bénis votre cher Canada, vos évêques, votre Université, vos prêtres et toutes vos ouailles. " Ces paroles servent d'épigraphe à une jolie plaquette-souvenir, commémorant l'audience et contenant les noms des invités, prêtres, religieux, ecclésiastiques et laïques ; la liste en a été publiée par la *Semaine religieuse* de Québec ; tous les diocèses de la Province y sont représentés, ainsi que quelques autres diocèses du Dominion et des Etats.

Un monument à saint François Solano

LE Gouvernement de la République Argentine a commandé au sculpteur espagnol Bray un monument pour honorer la mémoire du grand Apôtre des Indes occidentales ; ce monument sera incessamment érigé à Santiago del Estero. Le saint franciscain y est représenté debout, prêchant : sa main droite élève la croix ; de la gauche il tient la viole dont il tirait de divines mélodies pour charmer les farouches enfants des bois. Cette statue est de marbre blanc ; deux autres statues de bronze complètent l'œuvre : l'une montre un Indien qui, s'appuyant sur le piédestal, baise les pieds de l'apôtre ; l'autre une Indienne accoudée qui redit à son fils les enseignements du Saint.

Mort d'un évêque missionnaire

DES îles Seychelles viennent de perdre leur apôtre et leur évêque : Mgr Michel Hudrisier, Rme Père Marc de Faverges, de la province des Capucins de Savoie, est mort le 6 janvier, après soixante ans d'une vie toute apostolique, consacrée presque entièrement à l'évangélisation de l'archipel qui devait être son diocèse par le choix de Léon XIII.

Deux Tertiaires parisiens

LA Fraternité Sacerdotale de Paris vient de faire une perte sensible en la personne de M. l'abbé Paul-Auguste Legros, chanoine honoraire et ancien curé de Pantin décédé le 26 janvier dans la 71^e année de son âge et la 50^e de sa profession. Membre du Discretoire et sacristain de la Fraternité, il a prouvé son attachement au Tiers-Ordre par sa fidélité aux assemblées mensuelles et par le don d'un précieux reliquaire contenant des reliques de Saint François, de Saint Louis-Roi et de Sainte Elisabeth, qui le rappellera, dans son intention, aux prières de ses confrères.

Un autre digne tertiaire, le type de l'homme d'œuvres, vient d'être rappelé à Dieu. M. Edgar Marie Raoul, baron de Livois, dans le Tiers-Ordre Fr. Jean-Marie, ancien maître des novices et supérieur de la Fraternité, est mort le 2 mars dans sa 79^e année de la mort des saints, après une maladie qui le rendit admirable à tous ceux qui purent l'approcher. Ancien officier, chevalier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre de Saint Grégoire-le-Grand, président de l'Œuvre de l'Hospitalité de nuit, membre de plusieurs sociétés charitables et pieuses, il a réellement passé en faisant le bien. Ses dernières paroles ont été : *Mon Dieu, j'ai faim et soif de Vous !*

CANADA

Longue-Pointe

À l'issue de la Sainte Visite dont les exercices nous furent donnés par le R. P. Amé, du couvent de Montréal, le discrétore de notre Fraternité a été renouvelé. Les élections faites le 2 avril ont donné les résultats suivants :

Supérieur : M. Cuthbert Pelletier ; Assistant : M. Narcisse Durocher ; Secrétaire et Trésorière : Mde Gaspar Héту ; Maîtresse des novices : Mde Pascal Renaud ; Sacristine : Mde Narcisse Durocher ; Discrètes : Mde W. Higgins, Mde Stanislas Delorme.

Stadacona. — Québec

À la suite d'une retraite prêchée du 12 au 20 février 1910 par les RR. PP. Xavier-Marie et Joachim-Joseph, 150 personnes environ ont reçu l'habit du Tiers-Ordre de Saint François. Ce beau noviciat aura l'avantage (c'est le désir de M. le Curé) d'avoir pour présider ses réunions un Père du Couvent de Québec. Aussi espère-t-on pour lui un grand profit de cette formation exceptionnelle. Tous ces tertiaires deviendront des âmes vraiment séraphiques.

Sainte-Marguerite de Dorchester

À l'occasion de la sainte visite prêchée du 6 au 10 mars par le R. P. Joachim-Joseph plus de 120 personnes ont reçu l'habit du Tiers-Ordre ; une vingtaine d'autres eurent le bonheur d'être admises à la sainte profession.

Quelle joie et quel bonheur nous apporte toujours cette visite si pleine de bénédictions. Et quelle résolution nous en conservons d'être de plus en plus de vrais chrétiens, de vrais enfant du Séraphin d'Assise !

Saint François-Xavier de Brompton Co. Richemond

Issue d'une retraite paroissiale prêchée par le R. Père Joachim-Jos. franciscain de la maison de Québec, une centaine de personnes ont demandé et reçu le saint habit du Tiers-Ordre.

Ce fut pour tous un spectacle de grande édification et un bonheur d'assister à cette pieuse et bien touchante cérémonie et l'occasion bien accueillie d'entendre encore une fois le prédicateur si goûté de la retraite.



LES SOLILOQUES

DU Bx P. PAUL DE SAINTE-MADELEINE

Martyr anglais de l'Ordre des Mineurs

V. DU REGRET DU PÉGHÉ COMMIS ET DE LA PÉNITENCE

1. Seigneur Dieu ! par quelles larmes, par quelles pénitences, par quels abaissements paierais-je votre colère, que tant de fois j'ai provoquée ?

O l'immense perte que j'ai subie quand je me suis séparé de vous par des actions coupables, par de coupables pensées ? Vous mon ami, vous mon père, vous mon Dieu si clément et si aimable ! Vous mon unique et souverain bien !

Pourquoi ai-je jamais abandonné la sainte voie de la croix, et secoué le joug salutaire de votre verge !

Maintenant me voici bien éloigné de vous, ô Sauveur infiniment doux ! je suis souillé et vous êtes la Pureté, je suis inconstant et Vous immuable.

Quel abîme, de ma dévotion à votre charité ; de ma justice à votre intégrité ; de ma patience à votre longanimité ; de mon zèle à votre sainteté ; de ma reconnaissance à votre miséricorde !

2. Hélas ! si du moins mon cœur était embrasé du feu de votre amour, par quels gémissements je m'efforcerais de déplorer la souillure de mes vices ! comme je serais pur de toute complaisance aux vanités de ce monde !

Je vais avec plaisir parmi les hommes, et je n'en reviens point sans fautes nouvelles, moi qui n'ai pas même commencé d'expier les anciennes.

Ah ! si toutes mes forces se tournaient à vous aimer, à accomplir votre volonté, combien ma vie ne serait-elle pas réglée et pure et exemplaire !

Mais je n'ai point encore fermement fixé à votre croix mes aveugles passions et mes affections futiles, et le monde ne m'a point encore vu ni entièrement mort à ses séductions, ni parfaitement enseveli en vos plaies sacrées.

3. Et cependant, Seigneur ! je sais que vous ne me retenez dans la prison de cet esclavage et dans cette continuelle affliction que pour me convertir à vous.

Vous attendez qu'après tant d'orgueilleuses erreurs je reconnaisse humblement mon indignité, et renonce à la dépravation de ma vie ; et vous me disposez à ne plus désirer que vous et l'éternel salut qui vient de vous.

Je sais que vous voulez conclure la paix avec moi, et si bien me retenir en votre sainte garde, que mon corps et mon âme et tout mon être portent votre ressemblance et ne soient conduits que par votre Esprit-Saint.

Venez à moi, ô venez, mon Rédempteur !

4. — Pauvre petite âme ! Tu as donc compris, dans ton angoisse et ton indigence, que loin de moi tu ne trouveras nulle part de vrai repos !

Mais sais-tu combien il m'afflige de me voir chassé de ton cœur après tant de labeurs et de souffrances, par lesquelles j'ai tenté de te gagner pour mon amie et ma fiancée ? après tant de recherches

douloureuses par lesquelles j'ai tenté de te ramener au sentier de la véritable vie dont t'éloignaient tes aveugles penchants ?

5. Reviens ! Reviens ! Tu ne peux rien faire qui me console plus que de me revenir par une humble contrition.

Alors en effet tu raffermis mes infirmités, quand tu cries vers moi comme un véritable enfant, pour recouvrer ma force dans ton infirmité.

Alors tu soulages mes lassitudes, quand pour l'honneur de mon nom tu te combats sans lassitude.

Alors tu me délivres de la captivité de mes ennemis quand tu captives ton esprit et ta volonté sous mon obéissance.

Tu m'arraches à Pilate quand tu permets à ma grâce de grandir en ton cœur ; tu me détaches de la croix quand par l'humilité et la patience tu te détaches toi-même du monde.

Et quand tu détestes le péché, quand tu commences à me servir par le renouvellement de la vie, quand tu conformes en simplicité ta volonté à ma volonté, alors tu m'es véritablement agréable et cher.

Ni la mort ni l'enfer ne prévaudront contre toi, si tu te soumets pleinement à ma gouverne, et laisses ma main opérer toute chose selon mon bon plaisir.

6. Rien au monde ne me plaît davantage que de te voir sincèrement songer à ton salut, ardent au combat, fidèle dans la ferveur, constant à progresser.

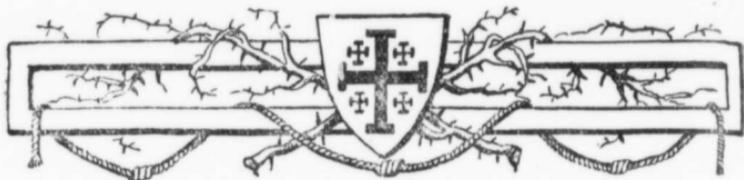
Car si rien ne m'est plus douloureux que la perte d'une âme, rien ne m'est plus agréable que le zèle à profiter du prix de mon Sang.



AVIS

LA RETRAITE ANNUELLE des Sœurs du Tiers-Ordre, Fraternité Sainte Elisabeth, commencera le 22 mai pour se terminer le 29, dans l'Église franciscaine de la rue Dorchester ouest, 964.

LE PÈLERINAGE ANNUEL à Sainte-Anne de Beaupré est fixé au cinq juin. Départ le 4 au soir par la Gare Viger.



EN TERRE-SAINTE

LES FRANCISCAINS MARTYRS

Spoliation du Tombeau de David

(Suite)



E fut dans ces circonstances difficiles que Marius de Mesine fut appelé au gouvernement de la Custodie. En homme de sens, il voulut pour en atténuer les effets désastreux, remonter à l'origine de la guerre terrible qui lui était livrée. Ayant reconnu que les Juifs, après en avoir été les instigateurs continuaient à en attiser le feu, il demanda au cadî de leur interdire l'accès du Mont-Sion. Celui-ci adopta avec empressement cette mesure, car les fils d'Israël ne sont pas moins odieux aux musulmans qu'aux chrétiens et malheur à ceux d'entre eux qui oseraient franchir les parvis de la mosquée d'Omar !

Les Juifs proscrits de la Montagne Sainte comme ils méritaient de l'être, les fils de Saint François semblaient être à l'abri de leurs ennemis dont ils n'avaient plus la vue immédiate. Mais le combat s'engagea aussitôt sur un autre terrain : Les Géorgiens, non contents de la partie du Calvaire qu'ils possédaient, voulurent accaparer complètement ce saint lieu. Les Franciscains, exaspérés par tant d'audace, menacés de perdre leur plus chère possession, en appelèrent à l'autorité. Le cadî intervint, et, après des contestations sans fin, trancha la question en plaçant au milieu du Calvaire une barre de fer indiquant aux Géorgiens les limites qu'ils ne devaient pas franchir, et donna ainsi gain de cause aux Frères Mineurs.

Pendant qu'à Jérusalem se débattait la question des sanctuaires, un grave événement avait eu lieu sur mer : Les Vénitiens avaient saisi dix vaisseaux et onze galères chargés de munitions et de soldats destinés à renforcer l'armée turque en lutte contre les chrétiens qui s'étaient emparés de Tunis.

Furieux d'une telle capture, Soliman II déchargea sa colère sur les Franciscains de la Judée qu'il accusait de complicité avec le Doge, eux qui ignoraient que la guerre fût allumée entre turcs et chrétiens.

C'était le 17 septembre, jour consacré à la commémoration des Stigmates de Saint François ; ses fils célébraient avec une sainte joie cette fête mémorable quand arriva de Constantinople au gouverneur de Jérusalem, l'ordre de procéder immédiatement à l'arrestation de tous les religieux du Mont-Sion, du Saint Sépulcre, de la Grotte de Bethléem et de les jeter en prison.

Cet ordre fut ponctuellement exécuté et le soir même on vit passer dans les rues de Jérusalem, traînés comme des captifs, ces mêmes religieux qui le matin encore en toute liberté chantaient les louanges du Seigneur. Une foule composée de musulmans fanatiques qui demandaient leurs têtes et faisaient retentir la ville de leurs clameurs insolentes suivait avec la troupe le triste cortège des Frères Mineurs qui entra, au milieu des injures et des outrages, dans le château des Pisans où ils devaient attendre leur sentence définitive.

Indifférents à leur sort personnel, ils n'avaient pas assez de larmes pour pleurer sur la montagne de Sion et sur les sanctuaires qu'ils étaient contraints de laisser à des mains sacrilèges. Seul le désespoir des Hébreux arrachés à leurs foyers et chassés sur les routes de Babylone, peut peindre leur douleur.

Pendant la tour des Pisans, encombrée d'assassins et de malfaiteurs, était insuffisante pour loger tous les religieux, aussi fut-il décidé d'en envoyer une partie avec le Custode dans les prisons de Damas. Ce fut pour les religieux, un coup terrible, car chacun voulait accompagner le supérieur ; mais le cadi fut inexorable ; il s'en tint à la lettre du commandant et après avoir fait lui-même le choix des prisonniers en destination de la capitale de la Syrie, il les remit à la brigade armée qui devait les escorter. Les soldats leur firent subir les pires traitements jusqu'à Damas. Là ils furent enfermés dans la forteresse où ils souffrirent la faim, la soif, la malpropreté,

où enfin, pour comble, ils furent en proie au terrible fléau de la peste, sans secours d'aucune sorte.

Thomas de Nurcia, le custode si aimé, fut la première victime ; il rendit le dernier soupir dans les bras de ses frères qui lui montraient le ciel comme prix de sa constance ; huit d'entre eux le suivirent dans la tombe et dans la gloire.

Grâce à François I^{er}, après trente-huit mois de souffrances et de détention, ils obtinrent leur élargissement. Bien que la loi musulmane défendit absolument le transport des cadavres, spécialement ceux des chrétiens, ils préférèrent risquer leur vie plutôt que d'abandonner les restes de leur supérieur auquel ils avaient voué un amour qui triomphait de la mort, et ils réussirent à rendre à Jérusalem sa tête vénérée.

Une pierre commémorative, trouvée dans la suite dans les ruines du cloître inférieur du couvent du Mont-Sion, ne permet pas de douter de la pieuse translation ; en voici l'épitaphe :

HIC JACET REV. P. F. THOMAS A MURSA, PROVINCE
SANCTI FRANCISCI
PATER SACRI MONTIS SION GUARDIANUS
OBIIT DAMASCI 14 JULII ANNO TERTIO SUE INCARCERATIONIS.

En voyant les Frères Mineurs partir pour l'exil, la prison et la mort, nous nous attendrissions sur le sort de ces victimes de la tyrannie emportées violemment loin de tout ce qui leur était sacré et cher, pour aller gémir et expirer dans ces cachots de Damas qui, comme les puits de Venise, rendaient rarement leur proie.

Maintenant nous nous associerions volontiers aux saintes joies du retour si celles-ci n'eussent été empoisonnées par les impressions pénibles et démoralisantes qu'éprouvèrent les pauvres religieux à la vue de leurs foyers dévastés. Le couvent du Mont-Sion, après avoir été livré au pillage et à l'incendie, n'offrait plus qu'un amas de ruines habitées par des serpents et de gros lézards. Les sanctuaires dépouillés de leurs saintes reliques et des vases d'or et d'argent qui les ornaient étaient méconnaissables ; le Calvaire et la Tombe du Sauveur, théâtre de toutes les compétitions étaient occupés par les schismatiques.

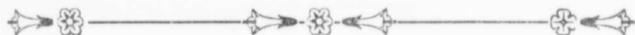
Indomptables comme toujours, sous les coups de la fortune

adverse, ils se mirent à réparer les dommages que leur avait causés la méchanceté des hommes et reconstruisirent leur demeure. Mais le mauvais génie du lieu, le santon du Tombeau de David vint troubler leur œuvre réparatrice. Il porta contre les Frères Mineurs trois chefs d'accusation : le premier d'avoir des dépôts d'armes ; le second d'avoir assassiné un caloyer grec du monastère de Saint-Sabas (qui avait été tué par les Arabes) ; le troisième, beaucoup plus grave aux yeux des Turcs, de faire des restaurations et des constructions nouvelles sans autorisation préalable. Ces calomnies eurent tout l'effet que leur auteur en attendait, car aidé de la complicité des fonctionnaires il obtint du Sultan que les Frères Mineurs seraient chassés de la petite partie du Cénacle qu'ils possédaient encore !

La dernière planche du salut était l'intervention des princes chrétiens ; le roi de France, Henri III, dépêcha à Constantinople un ambassadeur chargé de présents pour fléchir le sultan. Mais celui-ci se retrancha comme Soliman dans l'impossibilité d'enfreindre la loi du Coran qui défendait de céder aux chrétiens un lieu livré au culte mahométan.

« Cependant, ajouta-t-il, si le roi me permet de bâtir une mosquée à Paris, je lui restituerai le Tombeau de David. » Cette proposition mit fin à toute négociation, et le Cénacle fut définitivement perdu pour la catholicité.

M. SODAR DE VAUX



L'Humilité pacifique

Il ne peut y avoir d'unité dans une Fraternité si ses membres sont atteints de cette triste maladie que nous appellerons *l'amour propre des idées*. Être exclusif dans ses sympathies, intransigeant dans ses préférences, être animé d'un esprit de parti en faveur de certaines choses et dénigrer systématiquement les autres ; être même dans les œuvres, le sectaire de l'une et jeter le discrédit sur la concurrente, tout cela rend impossible l'unité de vue dans l'action d'une Fraternité, et encore plus l'union des cœurs dans le vrai désintéressement.



LES MISSIONS FRANCISCAINES

CHINE

BÉNÉDICTION D'UNE ÉGLISE

(Suite)

AOMME aux siècles de foi, les chrétiens mirent au service de l'église leurs bras vigoureux pour le transport des matériaux, car il fallait aller, à plusieurs li, à travers des sentiers parfois très escarpés, chercher les pierres, les briques et le bois.

La vieille cloche de fer appendue à un arbre séculaire qui sonne l'Angelus et appelle, matin et soir, les chrétiens à la prière, les con-viait depuis un an au travail ; c'était plaisir de voir aussitôt ces braves villageois arriver et se mettre à la disposition du maître du chantier.

Enfin, l'église dont S. G. Mgr Adéodat dressa le plan et surveilla l'exécution était construite. Belle église à deux nefs coupées à angle droit, vraie forme d'équerre. Il y a en Chine bien des églises de cette facture, il était impossible, à cause de l'exiguité du terrain, d'adopter un autre plan. Ainsi les hommes et les femmes seront bien séparés.

La nef des hommes a 36 pieds (1) de long, 12 pieds de large, et 11 pieds de haut jusqu'aux chapiteaux où se posera la voûte.

La nef des femmes a 26 pieds de long, 7 de large et 7 de haut.

Le défaut de voûte empêche actuellement de bien caractériser le

(1) Le pied équivaut à 54 centimètres, soit deux pieds anglais.



LA TASSE DE THÉ

e s s s le r s u l s s h h i i s

style de cette église, mais la courbe des larges portes et des fenêtres donne à l'édifice un ton roman et les 15 rosaces — fenêtres ajoutent à sa grâce.

L'exposition de la nef des hommes orientée au midi lui tiendra lieu de calorifère, aux grands froids.

Le parquet fait de briques est recouvert de nattes, car il n'y a pas de chaises dans nos églises, les chrétiens s'agenouillent ou s'assoient à terre.

L'autel et la table de communion sont provisoires. Au dessus de l'autel dans une niche, trône une magnifique statue de Notre-Dame de Lourdes, don gracieux d'un bienfaiteur (1) qui sut intéresser d'autres cœurs généreux à sa charité. Leur nom est écrit dans un cœur en cuivre doré.

La décoration de l'église, sous l'habile direction du R. P. Pierre-Baptiste Cuvelier, était des plus artistiques. Les bannières, les oriflammes et les guirlandes confectionnées par les pieuses Vierges de Chemiaotze étaient disposées avec un goût admiré de tous.

A l'extérieur, au dessus des colonnes qui supportent le préau de la façade du sud, flottaient au vent des oriflammes aux couleurs variées, et au milieu, le drapeau de la France orné du Sacré-Cœur. le drapeau du Pape et le drapeau de la Chine.

Il est neuf heures ; la fanfare — naturellement composée d'instruments chinois — est à la porte de la résidence ; elle exécute son premier morceau pendant que le cortège se met en marche.

Treize Missionnaires (2) précèdent S. G. Mgr Adéodat, et le Frère Léon Bayle, maître des cérémonies, dirige les Séminaristes de Chemiaotze invités aussi à la fête.

Les chrétiens sont dans la cour, déjà tout impressionnés ; ils semblent insensibles au froid et à la neige qui tombe à gros flocons. La plupart avaient communiqué aux messes célébrées dans les chapelles provisoires. La communion fréquente est d'ailleurs en honneur

(1) M. l'abbé Buyard, de Vic-en-Bigorre.

(2) R. P. Joseph Gérenton, Missionnaire de Chemiaotze, R. P. Eugène Pandellé, R. P. Henri Vielle, R. P. Césaire Stern, R. P. François Blanc, R. P. Marc Roscian, R. P. Jean Damascène Iesacher, R. P. Mathieu Santini, R. P. Pierre-Baptiste Cuvelier, R. P. Edmond Noyé, R. P. Louis Suen, R. P. Antoine Chang. (Voir la photographie.)

à Chemiaotze, et c'est vraiment édifiant de voir chaque matin, une si nombreuse assistance à la messe, malgré l'heure incommode.

Il y avait des chrétiens venus des districts de *Ankiu* et *Changlo*, quelques-uns distants de 110 li ; un aveugle, même était venu à pied, un chrétien, presque un vieillard, ayant consenti à le diriger. Quelques chrétiennes malgré leurs petits pieds faisaient partie du pèlerinage.

Mgr procède à la bénédiction ; il répand à profusion l'eau bénite d'abord sur les murs extérieurs, et puis à l'intérieur. Quand les prières liturgiques furent récitées, les chrétiens entrèrent et les deux nefs se trouvèrent remplies.

Les cérémonies de la messe pontificale, grâce au large sanctuaire purent être exécutées avec ampleur et majesté.

Le chœur dirigé par le R. P. Marc Roscian fit entendre de très beaux morceaux de plain-chant, et les sons quoique aigus de la fanfare ne furent pas trop en désaccord avec l'harmonie des chants.

Il faut bien dire cependant que les longues trompettes à coulisse qui sonnèrent pendant l'élévation donnèrent moins que le son argenté des trompettes de Saint Pierre de Rome ! Les oreilles m'en tintent encore, mais passons, car bien sûr, ce fut le son le plus beau qui chatouilla l'oreille de nos bons chrétiens chinois.

Après la messe, S. G. Mgr Adéodat adressa aux chrétiens tout émus des cérémonies de la messe pontificale qu'ils venaient de voir pour la première fois, une allocution vibrante et capable d'attacher les chrétiens de Chemiaotze, non seulement à la belle église dont ils sont justement fiers, mais aux devoirs qu'ils doivent pratiquer en tant que fils de la Sainte Eglise.

Sa Grandeur en effet, après avoir annoncé qu'Elle avait célébré la sainte messe aux intentions des bienfaiteurs et des chrétiens, dit en substance :

Cette église matérielle est l'image de l'Eglise spirituelle, que Jésus-Christ a édifiée sur la terre et partant, l'image d'une chrétienté.

Les apôtres et martyrs ont servi de fondement à l'Eglise, et c'est pour cette raison qu'ils ont le plus souffert ; les chrétiens sont les matériaux d'une chrétienté, les bons chrétiens font les bonnes chrétientés. Vous avez vu le travail de la construction de cette église, vous y avez pris part vous-mêmes. Le travail de l'extraction des pierres et des fondations figure l'œuvre du prêtre pour extraire du

cœur des hommes ce qu'il y a de paganisme, de superstition et de défauts.

Si les fondations sont solides, l'édifice sera solide, tout comme il faut au chrétien une foi ferme pour être capable de résister aux assauts de l'esprit mauvais.

Toutes les pierres peuvent être utilisées, les unes sont destinées à être mises en terre, inutile de les polir, de les sculpter, il suffit qu'elles soient solides ; on ne travaille que celles qui doivent servir d'ornement.

Les chrétiens doivent se laisser façonner au gré de l'architecte et il faut une vertu plus solide à ceux dont la vie est plus active et plus extérieure. Quand le prêtre vous fait des observations, il faut toujours obéir : vous avez vu combien de coups de marteau l'ouvrier devait donner aux pierres, le prêtre ne frappe que pour enlever les défauts et orner l'âme de vertus.

En voyant s'élever l'édifice, majestueux et gracieux tout à la fois, votre cœur était à la joie, c'est l'image des pensées surnaturelles que le chrétien doit avoir dans l'accomplissement du devoir et de l'espérance du ciel capable de lui faire accepter les souffrances de ce monde.

Vous avez vu toutes les pierres reliées les unes aux autres par le ciment et rendues ainsi solides ; la charité doit unir tous les chrétiens entre eux, afin de donner des chrétientés solides. »

Le soir, à trois heures, vêpres pontificales, et avant le salut solennel du Très Saint Sacrement, sermon par le Père Suen, un enfant de Chemiatze.

Il prit pour thème les huit béatitudes dont il développa le sens en tirant des conclusions pratiques. Pourquoi ce sujet, au jour de la bénédiction de l'église ? Parce que sur ses huit pilastres sont gravées en chinois les huit béatitudes, pour en perpétuer la prédication salutaire.

(A suivre.)





AGATHE

ELLÉ passa un mois dans la prostration la plus noire. La brutalité du fait accompli ne parvenait pas à convaincre son cœur ; il lui semblait parfois qu'elle dormait de quelque épais sommeil hanté d'un affreux songe, mais dont elle s'éveillerait sans qu'il en restât rien. N'avait-elle pas vu sa sœur, atteinte du typhus, reprendre connaissance après un délire de vingt et un jours et soupirer comme une échappée de l'enfer en revoyant autour d'elle les êtres familiers que la maladie avait remplacés par de hideux et cruels fantômes. Ainsi s'éveillerait-elle, ainsi se retrouverait-elle dans son cher noviciat, ainsi verrait-elle penchée sur son chevet sa bonne maîtresse ; et elle entendrait son cri : « Elle est sauvée, elle me regarde. »

Mais hélas ! aucune aurore ne vint mettre fin à cette nuit de torture ; au contraire, à mesure que les jours succédèrent aux jours, le réveil quotidien lui fut plus déchirant ; à mesure que la violence du coup reculait dans le temps, Agathe en sentit la blessure s'aggraver ; enfin elle reprit pleinement conscience de sa situation comme d'un irrémédiable malheur : On l'avait renvoyée du noviciat pour raison de santé.

Elle repassa dans sa mémoire les jours horribles : elle se souvint d'un regard inquiet de Mère Supérieure, d'un examen du médecin qui l'ausculta longuement, puis de la communication faite par Mère Maîtresse de la décision du conseil ; des adieux déchirants à son voile blanc, à son vêtement de novice, à ses compagnes. Mais des heures qui avaient suivi elle ne se rappelait rien, sinon très vaguement qu'on avait tenté de la distraire, de la sortir d'elle-même par

des visites, des amusements, un petit voyage sur le fleuve. Le seul souvenir précis qui lui restait était celui d'une main de cire percée d'un clou noir, fixée sur un coussin de velours rouge et placée sous un globe de verre. C'était dans le parloir de quelque communauté où sa mère était entrée avec elle en quête de prières. Elle l'avait longuement considérée, avec sa plaie sanglante, ses doigts repliés vers la paume entr'ouverte par le douloureux froissement des nerfs.

« C'est bien comme cela, avait elle pensé ; seulement, moi, c'est le cœur ! »

* * *

Si du moins elle avait pu comprendre pourquoi Notre-Seigneur la rejetait !

Elle avait grandi dans la pensée de la vie religieuse ; le prêtre dont elle avait sincèrement pris les conseils l'avait toujours et de façon très nette encouragée à suivre ce qu'il appelait sa vocation. Elle-même croyait sans douter à un appel mystérieux qui avait retenti dans son âme, et qui l'avait soutenue dans ses luttes contre le monde et contre elle-même. Bien plus les difficultés qui menaçaient de l'arrêter au seuil du cloître s'étaient providentiellement applanies au moment que tout semblait désespéré.

« Nulle vocation n'est plus manifeste que la vôtre. » Son directeur, l'aumônier de la communauté, les religieuses lui avaient tant de fois répété cette parole qu'elle y avait vu l'expression de sa destinée. Au postulat, puis au noviciat, la crainte d'être infidèle à sa vocation — n'était-ce pas, au dire des auteurs spirituels et des prédicateurs de retraites, le pire des malheurs : une ingratitude capable de conduire en enfer ? — la crainte d'être infidèle à sa vocation avait fait d'Agathe, malgré les saillies de son caractère, un bon exemple de générosité et de ferveur soutenues. Au prix de quels sacrifices, de quelle abnégation, Dieu le savait et un peu Mère Maitresse.

Et tout cela en vain ! Car enfin tout aboutissait, après vingt mois et quelques jours, à cet irréparable fait : le renvoi. On s'était donc trompé, ou on l'avait trompée ! Sa prétendue vocation n'était qu'un mensonge, puisqu'elle n'avait pas à se reprocher la moindre infidélité qui l'en eût rendue indigne. Mensonges, ses désirs de la vie parfaite ; mensonge cet attrait intérieur dont on lui parlait comme

d'un mystère réservé, comme d'un mystère d'amour ; mensonge cet amour lui-même.

Ah ! si elle avait été assez malade pour mourir ! Mais non ; des ménagements, quelques soins, elle pourrait vivre très vieille...vivre dans le monde. Pourquoi ? pourquoi ?

C'est l'histoire, ce sont les désarrois de plus d'une victime d'expressions exagérées et sentimentales sur la vocation religieuse.

* * *

A qui pouvait-elle s'en prendre ? A Dieu, qui opère ou permet toute chose en ce monde ? Agathe, ardente, toute d'une pièce, tira cette conséquence erronée. Passées les affres des premières semaines, elle se jeta dans les distractions. Comme se rue dans l'herbe haute un poulain mis au vert, elle entendit compenser par un plein usage de sa liberté les vingt mois de sa précédente réclusion. Plus de confession, plus de communion, à peine quelques prières. Elle retrouva ses amies, lia avec elles des relations d'une intimité et d'une tendresse croissantes. Elle s'amusa, passa ses soirées hors de la maison, et feignit de ne pas remarquer les larmes de sa mère dont les remontrances l'importunaient.

Heureusement pour elle, elle était profondément imbue de l'horreur du péché ; elle n'avait pas suivi en vain la direction d'un maître expert dans la formation des âmes. S'il s'était mépris, ainsi qu'elle l'en accusait non sans apparence de raison, sur sa véritable voie, il avait cependant greffé sur son exubérante nature un vigoureux rejeton de vie surnaturelle qui saurait bien un jour en absorber les énergies.

L'horreur de ce péché qui fait le fond de tous les divertissements du monde, la baptismale candeur de son âme, la puissance de la grâce, les incessants reproches d'une conscience qu'elle ne parvenait pas à étourdir ne la laissaient point jouir des plaisirs qui lui étaient offerts. Elle s'entêtait toutefois : « Non ! disait-elle. Il n'avait qu'à me garder quand j'étais à *Lui* : je m'étais donnée généreusement, sans réserve ; *Il* m'a repoussée. Tant pis ! Après tout, je ne commets aucun péché. »

Il fallait pour la rejeter dans la bonne voie une énergique impulsion ou mieux une violente secousse. D'où viendrait-elle ? Agathe n'était point retournée voir son ancien directeur : elle laissait la

prière aussitôt que son cœur s'y émouvait ; elle évitait l'église au temps des sermons. Elle se croyait donc en sécurité contre une tentative de conversion venant du dehors.

Mais Celui qu'elle fuyait et qui cependant la soutenait parce qu'il l'avait choisie retira un instant sa main ; et pour la première fois depuis des années l'élué admit délibérément le péché dans son âme.

Péché léger, dont une autre n'eût point fait de cas, que peut-être elle-même avait déjà commis sans y prendre garde, mais qui la bouleversa. Elle sentit cruellement l'humiliation de cette éclaboussure. Comme une goutte de fange corrosive, sa faute raviva la délicatesse de son âme virginale et elle s'aperçut alors de combien de taches semblables, elle avait laissé ternir sa conscience depuis sa sortie du noviciat. Que faire ? se confesser ?

V.-M.

(A suivre)



AVIS AUX RR. DIRECTEURS DU TIERS ORDRE

Nous sommes heureux de faire savoir à Messieurs les Directeurs du Tiers-Ordre qui ont reçu de nous leurs facultés, que le pouvoir d'appliquer aux crucifix les Indulgences du chemin de la croix leur a été renouvelé pour cinq ans, par un décret de notre R^me Père Général en date du 17 février 1910 (1).

(1) En voici le texte : « Fr. Dionysius Schuler, Minister Generalis totius Ordinis Fratrum Minorum. R^me P. Ministro Provincie Francie — Auctoritate apost. nobis concessa utentes, singulis Directoribus IIIⁱ Ordinis S. P. N. F. in ditione tue Provincie legitime institutis, facultatem communicamus benedicendi Cruces cum imaginibus D. N. J. X. crucifixi prominentibus eis que applicandi indulgentias S. Viæ Crucis lucrandas sec. tenorem decreti Urbis et Orbis die 16 sept. 1859 et brevis S. P. Leonis XIII. d. d. 12 junii 1903. — Datum Romæ die 17 Febr. 1910. — Presentibus hisce ad quinquennium valituris.

L. † S.

FR. DIONYSIUS SCHULER
Min. Glis.

Remerciements

au Bon Frère Didace

Saint-Faustin Station (C. P. R.)

JE viens avec reconnaissance m'acquitter de ma dette envers le Bon Frère Didace, pour guérison obtenue par son entremise.

Le 27 décembre, notre fils René prenait le lit d'une rechute des fièvres typhoïdes avec complication de l'appendicite ; le Docteur, après avoir épuisé tous les secours de la science, condamnait le 30 décembre notre enfant, sans espoir. L'enfant fut confessé et administré ; alors jetant humblement la vue sur l'image du Frère Didace que l'enfant portait sur lui, nous demandâmes sa guérison avec promesse de la faire publier dans la *Revue*. Le 31 décembre se passa à attendre sa mort de minute en minute. A minuit, la garde-malade (une graduée de l'Hôpital de Toronto) nous assura que l'enfant ne mourrait pas avant le lendemain dans la journée. Le 1^{er} janvier, son Docteur vint faire une visite et ne trouvant aucun changement nous dit de faire notre sacrifice. Mais notre confiance en Frère Didace et nos humbles prières nous donnèrent espérance. Le soir de la même journée l'enfant nous parut mieux et s'endormit paisiblement. Sa mère, s'étant endormie de fatigue à son chevet, fut éveillée vers les 4 heures du matin par l'enfant qui l'appelait en lui disant que quelqu'un venait de lui donner un « *grand coup de pied dans le corps* » (expression de l'enfant) au même instant l'enfant prit son sac de glace (lequel nous lui changions au besoin depuis le début de la maladie), et le jeta au loin en disant : « Je n'ai plus besoin de cela. Je suis guéri. » De fait, l'enfant avait une bien meilleure figure. Aussi grande fut la surprise, grand fut l'étonnement de son médecin quand le lendemain matin il arriva. Après l'avoir examiné, il se tourna vers nous et nous dit ces paroles : « Ce n'est pas moi qui l'ai sauvé. »



Non, c'était Frère Didace qui avait daigné écouter nos humbles prières et intercéder pour nous auprès du Grand Médecin.

Merci, oui, mille fois merci, Frère Didace, pour l'insigne faveur obtenue, et aussi pour faveur accordée à la mère, un mois avant, en la préservant d'une douloureuse maladie qui depuis ne s'est plus répétée, après promesse de publication dans la « *Revue*. »

J. A. G.



Trois-Rivières, 8 février 1910.

Rév. Père,

Veillez publier, dans la « *Revue du Tiers-Ordre*, » que je remercie beaucoup le Frère Didace, pour m'avoir guérie d'un rhume qui avait les symptômes de la consommation, après promesse de publication dans la « *Revue* » et d'un don à la chapelle des Franciscains de Trois-Rivières. Mon mari a aussi été guéri d'un mal d'yeux après promesse de publication dans la « *Revue*. » Grand merci au Frère Didace, pardon de notre négligence à publier ; je lui demande aussi la guérison d'un petit enfant malade depuis longtemps, sa protection bienveillante pour notre famille à l'avenir.

Mde H. C.



Laurier ville, 8 février 1910.

Au Directeur de la « *Revue du Tiers-Ordre* », Montréal

Mon Rév. Père,

Guérison obtenue par l'intercession du Frère Didace avec promesse de publier dans diverses annales le grand pouvoir du bon Frère Didace ; je suis convaincue que j'ai été préservée d'une opération par son intercession. Je lui dois aussi beaucoup de reconnaissance pour d'autres faveurs.

De O. G. Tertiaire



Trois-Rivières, 16 janvier 1910.

S'il vous plaît, faites inscrire dans la *Revue Tiers-Ordre* ce qui suit :

Remerciements au bon Frère Didace pour guérison obtenue le troisième jour d'une neuvaine faite en son honneur.

Melle C. C.



Saint-Emile de Laval. Alberta.

Un père de famille malade depuis le mois de juin, condamné par quatre médecins, a obtenu sa guérison après neuvaine en l'honneur du Frère Didace, promesse de publication et abonnement à la «*Revue.*»

J. M.



Montréal (Sainte-Cunégonde).

Remerciments au bon Frère Didace pour guérison rapide d'une maladie contagieuse, obtenue à son intercession après promesse de publication.

De P. P., Tertiaire.



CHRONIQUE ANTONIENNE

SOUS LA DENT



Le brillant était décidément perdu, il fallait bien que la marquise en fit son deuil. La maison, le jardin avait été minutieusement parcourus, fouillés, scrutés dans leurs moindres recoins; toute la maisonnée était sur pied depuis deux jours; on ne se rencontrait plus sans qu'un même point d'interrogation ne se dessinât sur ces figures d'inquisiteurs fourbus et bredouilles: «*Et bien? — Rien.*» Tout le monde en avait assez

et la signora Carlotta, dei Marchesi Polvere, déclara qu'il fallait cesser les recherches et qu'elle renonçait au diamant.

Et toutefois elle regardait avec un soupir le chaton vide de l'antique bague qui depuis cinq ou six générations ornait l'aristocratique annulaire des marquises Polvere de Bénévent. Le chaton ne pouvait pas rester vide ! Il faudrait remplacer le brillant ! Et les chers pauvres en souffriraient ! « O San Antonio ! cher Saint, faites-moi retrouver cette pierre tant de fois précieuse par sa valeur marchande et par les souvenirs de famille ! *La Voce di S. Antonio* publiera mes remerciements et vos pauvres auront du pain ».

Ainsi promit la marquise, et tout de suite prenant son manuel de dévotion à Saint Antoine, « *La Philothée Antonienne* », elle récita treize fois de suite la belle invocation qu'elle trouva à la page 208 : « *O Saint Antoine, invoqué spécialement pour retrouver les choses perdues... etc* ».

Puis elle s'en alla à table pour le repas de la famille. Elle pensait à sa prière, à son diamant, et n'était point trop attentive à ce que l'on disait. Mais un accident la tira de ses préoccupations : en mâchant une bouchée de viande rôtie, ses dents rencontrèrent une petite pierre... et la signora s'aperçut bien que sa mâchoire n'était point faite pour broyer des cailloux.

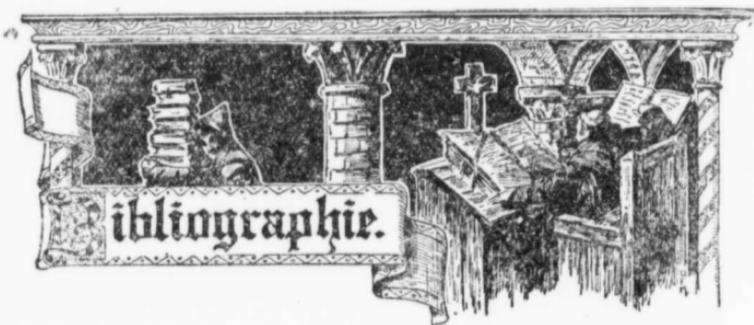
Oh ! ces cuisinières insoucieuses qui laissent tomber du charbon dans le rôti !

Ce n'était point du charbon, c'était le diamant ! Merveille ! Comment était-il venu là ? La marquise le cherchait depuis deux jours, et ses nobles mains n'avaient point préparé la viande !

Et pour témoigner sa gratitude au bon Saint, pour accroître la confiance de ses fidèles, la marquise Carlotta di Polvere a fait publier ce fait dans le n° du 13 septembre 1909 de *La Voce di S. Antonio* et pour le confirmer, le marquis son époux et cinq autres personnes dont trois hommes et deux femmes que j'ai supposées être ses chambrières, ont signé avec elle.

Adapté de l'italien
par S. D.





— I. **L'Œuvre qui nous sauvera.** *La régénération de l'individu et de la société par les Retraites fermées.* Montréal. Imprimerie du *Messenger Canadien*, 1909 ; une brochure de 7½ x 5 pouces de XXII. 76 pp. Prix : \$0.25.

De la diffusion de cette brochure dépend en grande partie le succès d'une œuvre féconde et qui — selon les promesses du titre — peut arracher notre Canada français aux étreintes de la maçonnerie. Aussi est-ce de tout cœur que nous en recommandons la lecture à nos Frères du Tiers-Ordre, et que nous les sollicitons de la propager selon leurs moyens.

Il s'agit en effet de la formation de l'élite qui dans les combats de demain contre les puissances des ténèbres, prendra la tête de l'armée catholique et groupera les bonnes volontés individuelles en une masse compacte et invincible. Il s'agit d'infuser à ceux qui par leurs talents, leur éducation, leur situation, sont à même d'exercer une influence sur leur milieu, une dose plus qu'ordinaire d'esprit chrétien, de convictions inébranlables touchant les devoirs individuel et social du catholique à l'heure présente. Et le moyen choisi, éprouvé par les siècles, c'est la *Retraite fermée*. Passer dans la solitude, en face de soi-même et de Dieu et sous la direction habile et puissante d'un prêtre choisi, passer quelques jours à méditer les vérités éternelles, rien n'est plus efficace pour donner à l'âme une impulsion durable vers le bien, pour l'imprégner de foi, d'espérance et de charité. Ce que le noviciat opère dans le religieux, la retraite fermée peut et doit l'opérer à sa manière dans le chrétien du monde pour le transformer en apôtre laïque.

Les résultats obtenus en France, en Belgique et ailleurs sont là pour justifier la confiance que l'œuvre mérite par le seul exposé de ses procédés. L'Épiscopat canadien a été unanime à la bénir et à l'encourager. Elle est en bonne voie de prospérité, et le comité qui s'est formé à Montréal pour la promouvoir offre par les noms qu'il réunit (voir la *Semaine religieuse* du 4 avril) un gage assuré de fonctionnement durable.

Il s'agit donc de faire connaître cette œuvre, où nos tertiaires, nous l'espérons, pourront trouver eux-mêmes un surcroît de ferveur et d'amour de leur vocation.

V.-M.

— II. **L'École Laïque et la Neutralité.** Publication de l'*Effort*, bulletin de la Fédération de la Jeunesse Catholique de Roubaix. (Nord. FRANCE).

Cette brochure d'une centaine de pages a été publiée à l'occasion du Congrès

trimestriel des Cercles d'Etudes de Roubaix tenu le 22 décembre 1909. Elle contient la *Lettre des Evêques de France au sujet des manuels scolaires*, et deux rapports, l'un d'un laïque sur la *neutralité scolaire* et des indignes violations qu'elle a subies; l'autre d'un prêtre, sur les *manuels condamnés*.

Il serait bon que les parents catholiques prennent par le moyen de cette brochure ou d'autres semblables (il en a été publié beaucoup en France en ces derniers temps) une connaissance exacte du but où les laïcisateurs et les partisans de l'uniformité des livres scolaires prétendent atteindre, quoiqu'ils ne le disent pas encore clairement. En Canada comme en France ils suivent la même tactique et ils obtiendront les mêmes résultats si les catholiques se laissent prendre au piège de la *neutralité*. En Canada, du moins, ce sera à bon escient, car ils sont avertis et instruits par l'expérience faite outre-mer.

V. M.



NECROLOGIE

Montréal. — Fraternité Saint-François. — M. Joseph Audet, en religion Fr. Saint-Louis, décédé le 16 mars à l'âge de 81 ans, après 41 ans de profession.

Ce vénérable frère a suivi de bien près sa vertueuse épouse, née Caroline Turgeon, ancienne supérieure de la Fraternité Sainte Elisabeth, dont nous rappelions en février la vie toute de bonnes œuvres et de dévouement.

— Fraternité Sainte-Elisabeth. — Mlle Marie Mathilda Falardeau, décédée le 17 mars 1910, après 12 ans de profession.

— Mde Isaac Giard, décédée le 16 mars, après 16 ans de profession.

— Mde Napoléon Généreux, née Marie Paquin, en religion Sr Marie-François d'Assise, décédée le 14 mars à l'âge de 68 ans et 6 mois, tertiaire isolée.

Québec. — Fraternité du Saint-Sacrement. — Mde Adolphe Couët, en religion Sr Saint-Thomas d'Aquin, décédée en mars dernier après 13 ans de profession.

— Mde Octave Plante, en religion Sr Saint-Joseph, décédée en mars dernier après 8 ans de profession.

— Mde Ferdinand Boulet, décédée en mars, novice.

— Saint-Roch. — Mde Louis Gravel, née Marie Daigle, en religion Sr Saint-Ignace, décédée le 30 janvier à l'âge de 67 ans.

— Mlle Mathilda Fournier, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 4 avril 1910, à l'âge de 69 ans après 15 ans de profession.

— Mde Hyacinthe Lavoie, née Ursule Dubois, en religion Sr Sainte-Marguerite de Cortone, décédée le 21 mars 1910, à l'âge de 84 ans, après 20 ans de profession.

— Mde Jean Noël, née Eléonore Laliberté, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 17 mars 1910, à l'âge de 77 ans, après 20 ans de profession.

— Mde Proculus Couillard, née M. Eva Pagé, en religion Sr Saint-François, décédée le 15 mars 1910, à l'âge de 25 ans, après un mois de profession.

Après une vie très chrétienne, elle a eu une mort très édifiante et très calme, prélude de la récompense.

— Mde Laurent Gagnon, née Marie Savard, en religion Sr Saint-Jean-Baptiste, décédée le 27 février 1910, à l'âge de 74 ans, après 23 ans de profession.

Montmagny. — Sainte-Rose de Viterbe. — Mde Cléophas Coulombe, née Anna Proulx, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 17 décembre 1909, à l'âge de 43 ans, après 7 ans de profession.

— Mlle Appoline Boulanger, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 9 février 1910, à l'âge de 93 ans, après 22 ans de profession.

— Mlle Alvine Bernatchez, décédée le 5 mars 1910, à l'âge de 45 ans, novice.

— Mde Vve Régis Chiquette, en religion Sr Saint Benoît Labre, décédée le 18 mars 1910, à l'âge de 71 ans et 3 mois, après 12 ans de profession.

Contre-Cœur. — Fraternité de l'Immaculée Conception. — M. Gilbert Hurteau, décédé le 6 mars 1910, après 4 ans de profession.

— M. Félix Vouligny, décédé le 2 novembre 1908, après 3 ans de profession.

— M. Félix Viau, décédé le 5 décembre 1909, après 4 ans de profession.

— Mlle Zoé Chapdelaine, en religion Sr Elisabeth, décédée le 23 novembre 1909, après 7 ans de profession.

— Mde Vve Octave Desjardins, née Marcelline Gervais, décédée le premier novembre 1909.

— Mde Handfield, née Ida Giguère, décédée le premier septembre 1909.

— Mde Osias Berthiaume, née Marie-Anne Giguère, décédée au mois de décembre 1909.

— M. Cléophas Giguère, en religion Fr Joseph, décédé le 2 février 1910 ; il a fait profession sur son lit de mort.

— M. Léon Gaudet, en religion Fr François, décédé le 25 janvier 1910 ; il a fait profession sur son lit de mort.

Saint-Jacques de Montcalm. — Mde Vve Aristide Cloutier, née Elmiro Anireault, décédée le 31 mars à l'âge de 77 ans, après plusieurs années de profession.

Iberville. — Mde Joseph Arcand, née Octavie Mailhot, en religion Sr Saint Joseph, décédée le 13 mars, à l'âge de 56 ans dont 5 de profession.

L'Épiphanie. — Mlle Adéline Martel, décédée le 16 mars, à l'âge de 83 ans.

Sainte-Anne des Plaines. — Dr Dunois Gaudette.

Sainte-Ursule — Mde Théophile Gravel, née Marie Claire Branchaud, autrefois des Trois-Rivières, en religion Sr Sainte-Claire-Bibiane, décédée le 29 mars, à l'âge de 77 ans, après 32 ans de profession.

Saint-Stanislas. — Mde Jules Roberge.

Saint-Jean. — Mde Joseph Arpin, en religion, Sr Spiridion, décédée le 22 mars, à l'âge de 82 ans, après 27 ans de religion.

Saint-Hyacinthe. — Mde André Bonin, en religion Sr Sainte-Ursule, décédée le 15 mars, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Mde J. G. Trahan en religion Sr Sainte-Claire d'Assise décédée le 25 mars, après cinq ans de profession.

— Mde Jos. Cabana, en religion Sr Saint-François-Xavier, décédée dans le cours de la Semaine Sainte après huit mois de profession.

— Mde Pierre Birtz, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le premier avril, après 23 ans de profession.

— M. Michel Dion, décédé le 2 avril.

Fall-River, Mass. Fraternité de l'Immaculée-Conception. — Mde Thomas Pelletier, née Marie Lévesque, en religion Sr Saint-François, décédée le 20 mars, à l'âge de 53 ans.

— Mlle Cécile Picard, en religion Sr Saint-Dominique, décédée le 22 mars, à l'âge de 53 ans.

— Mde Joseph Côté, née Alexandrine Lecomte, en religion Sr Rose de Lima, décédée le premier avril, à l'âge de 40 ans.

— Mde Vve Louis Bolduc, née Marie Lecours, en religion Sr Saint-Louis, décédée le 14 mars, à l'âge de 81 ans, après 20 ans de profession.

Manchester, Mass. — Mde Narcisse R. Roy, en religion Sr Rose Elisabeth, décédée le 18 mars, après 6 ans de profession.

Chemin de Croix perpétuel. — Gilbert Hurteau, Adeline Martel, Marie Jutras, Jean Dion.

R. I. P.



Faveurs diverses

Montréal. — Remerciements à saint Joseph et à saint Antoine pour deux grâces obtenues, p. p. Mde P. A. H. tertiaire. — **Hochelaga.** Reconnaissance pour guérison d'une maladie grave. Mde O. B. — **Sainte-Cunégonde.** Remerciements au S.-C. — Reconnaissance à saint Antoine de Padoue. — Reconnaissance à l'Immaculée Conception pour faveurs et guérison obtenues. Marie H. M. — **Ville Saint-Paul.** Une abonnée de la *Revue* remercie publiquement saint Antoine pour l'assistance qu'il lui a donnée dans des circonstances difficiles. Mde A. B. B. — **Québec.** Amour et reconnaissance au S.-C. qui par l'intercession de saint Antoine a sauvé l'avenir menacé de mon enfant. p. p. Une mère. — Guérison d'un mal de gorge par l'intercession de la Sainte Vierge et de saint Blaise, p. p. Abonnée. — **Saint-Séverin de Proulxville.** Reconnaissance pour la guérison d'un enfant, p. p. Mde B. G. — **Stanstead.** Remerciements aux Ames du Purgatoire pour grâce obtenue, p. p. Mde T. R. — **Elk Lake Ont.** Remerciements à la Sainte Vierge, p. p. Mde A. L.

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Eglise et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 7. — Pécheurs, 59. — Indifférents, 8. — Ivrognes, 28. — Premières communions, 21. — Vocations, 24. — Grâces d'état, 10. — Grâces spirituelles, 60. — Grâces temporelles, 64. — Familles-accord, 14. — Familles-santé, 15. — Familles-prospérité, 10. — Enfants, 12. — Jeunes gens, 24. — Jeunes filles, 19. — Mariages, 9. — Positions, 9. — Objets perdus, 6. — Malades, 62. — Défunts 17. — Examens, 4. — Spéciales, 6.